

Ce document fournit des informations clés pour ce fonds. Il ne s'agit pas d'une documentation commerciale. Conformément à une obligation légale, ces informations vous sont fournies pour vous aider à comprendre la nature et les risques associés à l'investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire, avant de décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PINK PATRIMONIAL

ISIN : FR0011006865

Cet OPCVM est géré par PINK CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Les principales caractéristiques du fonds :

- PINK Patrimonial est un fonds dont la gestion, totalement discrétionnaire et active, visera, par une sélection de parts ou d'actions d'OPC constituant un portefeuille sur les marchés actions et taux internationaux, à obtenir une performance positive minimum de 5% annualisé nette de frais, sur la période de placement recommandée (supérieur à 5 ans).
- La flexibilité des stratégies mises en œuvre implique, dans le temps, l'alternance de fortes expositions «actions» et «taux» et rend caduque toute comparaison avec un indice figé de marché. Cependant, l'investisseur pourra se référer annuellement aux performances de la catégorie d'OPC « Mixtes EUR Prudents » calculées par Morningstar.
- L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 0% de l'actif net et ne dépassera pas 60% de l'actif net.
- Dans la limite de 100 % de l'actif net, le Fonds pourra également comprendre soit au travers d'OPC soit en direct (60% maximum) des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de pays hors zone euro (pays de l'OCDE et pays émergents). Ces investissements se feront en obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics (de maturités comprises entre 3 mois et 3 ans), en obligation et TCN, billet de Trésorerie et Certificats de dépôt émis par des émetteurs privés dont la signature est au moins égale à BBB- (Standard & Poor's) et Baa3 (Moody's), de type « Investment Grade », ou accessoirement inférieure à cette notation, de type Haut Rendement ou non notée (titres spéculatifs), en OPCVM «monétaire» et «monétaire Court Terme» de droit français ou européen, ayant comme objectif de gestion l'€str.

Autres informations :

- La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPC exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.
 - La sensibilité du portefeuille est comprise entre -2 et +8.
 - Les contrats à terme : le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) fermes et conditionnels, négociés sur des marchés réglementés. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
 - Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, des devises autre que la devise de valorisation du fonds. La part maximum de l'actif net exposée au risque de change est de 35% de l'actif.
 - Cet OPCVM peut investir au maximum 100% de son actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.
 - Le fonds a une approche significative mais réduite dans la prise en compte des critères extra-financiers (ESG, ISR, ...) et en terme de politique des risques de durabilité.
 - Le fonds pourra investir dans des titres intégrant des dérivés, tels que les Obligations Convertibles, les Bons de Souscriptions ou encore les EMTN et BMTN.
 - Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
 - Cet OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés chez CACEIS Bank France au plus tard à 12 heures (heure de Paris) le jour de banque ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés. Le règlement des souscriptions et des rachats intervient le jour de banque ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A Risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible. rendement potentiellement plus élevé.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions et taux qui peuvent connaître des fluctuations importantes, pouvant induire des variations fortes, et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse qui est plus grande que sur les titres de dette publique.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.
- Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjugent pas du niveau de l'indicateur futur.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit : Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de la signature d'un émetteur de titre de créance. Dans ce cas, la valeur des obligations et des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le fonds peut accessoirement investir dans des obligations du secteur privé. Il n'y a pas de notation minimale. Dans le cadre de certaines stratégies, le fonds pourra investir sur des supports non « investment grade » (« Haut Rendement »), ce qui impacte d'autant plus ce risque.
- Risque d'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le gérant pourra être amené à intervenir sur les marchés de futures, sur indices et sur le change. Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir partiellement ou intégralement en fonction des conditions de marché le portefeuille au risque de change. L'utilisation de ces produits complexes peut entraîner une amplification des mouvements de titres et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.
- Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, comme les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

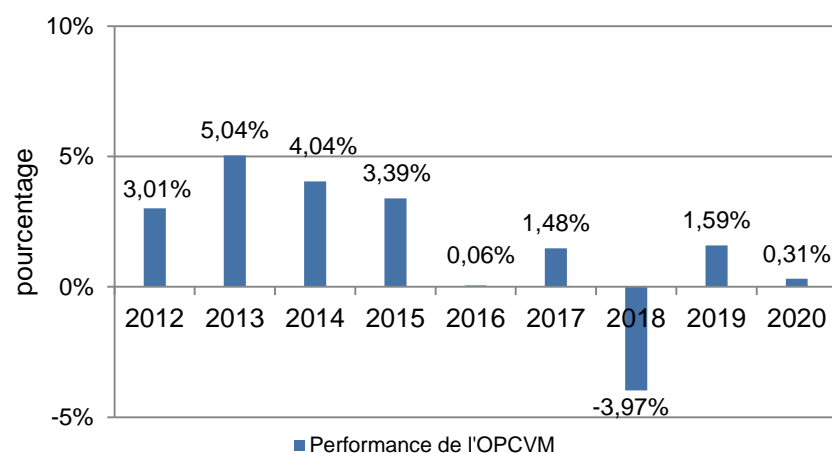
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrées	2%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.*	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,41%
Frais prélevés par le fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	20 % TTC de la performance de l'actif net qui excèdera 6% annualisé. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0%

*Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en mars 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais et autres charges, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et Commissions » du prospectus, disponible sur le site internet : www.pinkcapital.fr.

Performances passées



AVERTISSEMENT :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPVM : 26/05/2011

DEVISE DE LIBELLE : Euro

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est Caceis Bank France.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents et rapports périodiques produits par le département de la Gestion de PINK CAPITAL sont mis à disposition sur demande à info@pinkcapital.fr et sont disponibles sur le site internet www.pinkcapital.fr.
- La valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur le site internet : www.pinkcapital.fr, sur simple demande au +33 (0)1 707 26 707 ou par mail : info@pinkcapital.fr.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).

Le statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis, est :

Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité) ;

http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf

La responsabilité de PINK Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Pink Capital a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la Directive UCITS V et aux Orientations de l'ESMA. Cette politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement, les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

Cette politique est également conforme à l'intérêt des OPC et de ses investisseurs.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations dans le prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la société : <http://www.pinkcapital.fr>, ainsi que la politique complète de rémunération des employés de Pink Capital sur simple demande écrite adressée à votre gestionnaire.